

encore possible; cet espoir est-il encore permis aujourd'hui ?

M. Maurice Henriet termine la lecture de son travail sur les attributions administratives des magistrats du bailliage et du présidial de Château-Thierry; c'est le chapitre fort curieux relatif à l'organisation des pompes funèbres sous l'ancien droit.

M. Riboulot fait passer sous les yeux des membres présents trois médailles satiriques politiques, applicables à la deuxième République, ainsi que deux bulletins de vote de 1849 de notre arrondissement. M. le Président remercie notre collègue de nous avoir fait connaître ces curieux souvenirs ainsi que la note qui en contient une exacte description.

SÉANCE DU 3 MAI 1917

Présidence de M. Fréd. HENRIET, vice-président.

Membres présents : MM. Fréd. HENRIET, BERTIN, abbé FOREST, VELLY, MAILLARD, POMMIER, LEROUX, RIBOULOT, FRÉMONT, abbé ROZELET, PERTHUISOT, BRIET, capitaine DURR, et LEGRAND.

Excusés : MM. Jules HENRIET et HUSSON.

Le procès-verbal de la séance du 8 Mars est lu et adopté.

Ouvrages offerts à la Société :

Par M. Husson, Membre titulaire,
Vice-Président de la Société Littéraire et Historique de la Brie:

- 1^o *L'Exaltation de la Victoire de la Marne.*
- 2^o *Le Peintre Frédéric Henriet et la Brie.*

En ouvrant la séance, M. le Président dit qu'il pense être l'interprète de ses collègues en exprimant ses regrets de ne

plus voir, au milieu de nous, Mgr Péchenard qui savait se faire, avec tant de bonne grâce, le plus affable des collègues. Il a eu hâte de rentrer dans sa ville épiscopale où l'appelaient tant de misères à soulager, tant de malheureux à réconforter; il nous a quittés un peu trop tôt, car il y a encore péril à le faire; nos vœux et nos respectueuses sympathies le suivent dans sa basilique meurtrie, dans sa ville martyre, dans ses tournées pastorales à travers les localités dévastées de son diocèse, voie douloureuse où, avec l'aide de Dieu, il goûtera l'infinie consolation d'avoir fait beaucoup de bien autour de lui.

M. Deraine offre à la Société une lithographie de Charlet dont la légende contient le nom de Sommelans, village situé près de Neuilly-Saint-Front; notre collègue accompagne son envoi d'un commentaire fort intéressant sur le sujet de cette lithographie.

M. Fréd. Henriet lit une note sur le même sujet qu'il traite surtout au point de vue artistique.

Remerciements à notre dévoué collègue, M. Deraine, pour son aimable envoi.

M. Pommier lit un travail fort complet sur un crime commis sous le Directoire par une bande de chauffeurs, dans nos environs, à Franjalet. Avec son talent habituel, notre collègue nous fait assister aux péripéties du crime, de l'arrestation et du châtement des coupables.

M. Riboulot donne lecture d'une note dans laquelle il rappelle que la partie méridionale de notre département renferme des dépôts importants de lignite, notamment du côté de Rocourt; mais que les recherches faites vers 1900 n'ont pas été poursuivies; cette question est intéressante à l'heure actuelle par suite de la pénurie de combustible dont nous souffrons tous.

Les Sociétaires réunis pour la séance du 7 Juin ayant décidé d'assister aux obsèques des malheureuses victimes du bombardement, la réunion a été reportée au 5 Juillet avec le même ordre du jour.
